

# Communication et gestion de crise en établissement gérontologique

## Assurer la communication de l'établissement ou service gérontologique dans et avec le territoire

Cette formation est certifiante et éligible au CPF.

Elle peut être suivie de manière indépendante et permet également de valider un bloc de compétences menant à la certification reconnue par l'Etat Directeur d'établissements gérontologiques (Titre de niveau 7 enregistré au RNCP code 39596).

Bloc n° 5 : Assurer la communication de l'établissement ou service gérontologique dans et avec le territoire (RNCP39596BC05)

Un entretien préalable est proposé avant la formation pour définir les modalités et construire le parcours de formation (1h). Puis la formation est proposée sur 35h en elearning (durée estimée pour consultation, assimilation et mémorisation des notions avec accompagnement technique et pédagogique à distance par l'ANFG) + 3 heures de regroupement en visio avec un formateur. L'épreuve écrite a lieu en présentiel sur 3h après un entretien visio de préparation (30 min).

Date d'actualisation du document : 11 août 2025

### Modalité pédagogique :

Formation à distance

### Accessibilité :

Vous êtes en situation de handicap ? Vous pouvez nous contacter pour préciser votre besoin : [handicap@anfg.fr](mailto:handicap@anfg.fr)

### Durée:

39.50 heures - jours

### Délais d'accès :

3 semaines

### Profils des stagiaires

- Directeurs et Directeurs adjoints d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile, cadres et cadres supérieurs de santé, IDEC, médecins coordonnateurs, etc.

### Prérequis

- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 et avoir une expérience de 1 an minimum en management d'équipes (encadrement d'une équipe de 3 salariés minimum)

### Objectifs pédagogiques

- 1. Développer une communication adaptée au paysage médico-social territorial
- 2. Développer une offre de service en lien avec le territoire et les profils des générations à venir
- 3. Instaurer et consolider des partenariats
- 4. Elaborer une politique de communication de crise
- 5. Adopter un positionnement adapté dans un contexte de crise ou de conflits

# Association Nationale de Formation en Gérontologie

105 rue des Mourettes  
26000 Valence  
Email: [info@anfg.fr](mailto:info@anfg.fr)  
Tel: +33482854958



## Contenu de la formation

- MODULE 9 : COMMUNICATION DE L'ETABLISSEMENT OU SERVICE GERONTOLOGIQUE DANS ET AVEC LE TERRITOIRE (21h)
  - Les fondamentaux de la communication (objectif 1)
  - Etat des lieux (objectif 1)
  - Communiquer sur son offre de service (objectif 2)
  - Communiquer avec les partenaires (objectif 3)
  - Le plan d'action (objectif 1)
- MODULE 10 : COMMUNIQUER ET GERER LE STRESS (14h)
  - Communiquer en période de crise (objectif 4)
  - Communiquer avec les équipes (objectif 5)
  - Communiquer avec les familles (objectif 5)
- REGROUPEMENT VISIO (3h)
  - Notions essentielles des blocs de compétences
  - Session questions / réponses

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Directrice EHPAD titulaire d'un Master Management du Système Qualité et de la certification Directeur d'établissements gérontologiques.

### Moyens pédagogiques et techniques

- En elearning et distanciel : mise à disposition d'un espace apprenant sur la plateforme digitale de l'ANFG avec accès aux séquences elearning et salle visio
- Apports théoriques
- Mise à disposition de documents et de textes législatifs
- Regroupement visio avec formateurs : révision des notions essentielles et session questions/réponses
- Entretiens pédagogiques individuels avec l'ANFG

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Relevé de connexion
- Contrôle continu : Quiz
- Dossier professionnel : Sur la base d'un dossier complet décrivant un établissement ou un service gérontologique fictif, le candidat définira une politique de gestion des ressources humaines.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

### Evaluation de la qualité de la formation

Taux de satisfaction des apprenants.

Taux d'insertion dans l'emploi.

## Prix indicatif de la formation inter-établissement par personne (nous contacter pour le tarif intra et le tarif demandeur d'emploi)

700.00 € par personne

## Contact

# Association Nationale de Formation en Gérontologie

105 rue des Mourettes

26000 Valence

Email: [info@anfg.fr](mailto:info@anfg.fr)

Tel: +33482854958



Association Nationale de Formation en Gérontologie

Siret : 48212210800046

Numéro d'activité : 84260342926

105 rue des Mourettes

26000 Valence

Téléphone : +33482854958

Email : [info@anfg.fr](mailto:info@anfg.fr)